

Date de parution

Juillet 2011

MASSAGUEL

Feuillet d'informations Municipales N°3

Sommaire :

- Edito et info
- Budgets 2011
- Conseils municipaux
- Programme de la fête



EDITO

Ce numéro présente en détail le budget de la commune pour l'année 2011.

Deux éléments sont venus perturber et modifier les données habituelles et donc la réalisation du budget.

Tout d'abord la réforme de la fiscalité qui a pour conséquence une nouvelle redistribution des impôts, ménages et professionnels, vers le Département, les intercos et les communes.

D'autre part le transfert de certaines compétences, voirie, petite enfance, vers la communauté de communes Sor et Agout avec le transfert partiel des revenus des 3 taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti) vers celle-ci.

De plus en plus, les projets d'investissement des communes devront tenir compte de cette évolution fiscale mais aussi des moyens nouveaux mis à notre disposition.

Lors d'un prochain numéro nous vous expliquerons en détail tous ces changements que vous verrez apparaître sur votre prochaine feuille d'imposition.

Pour l'heure le conseil municipal a décidé de ne pas alourdir la charge des ménages et de baisser les taux des 3 taxes en tenant compte des futurs taux de la communauté de communes.

Le Maire et le Conseil Municipal

INFO

- Réunion publique sur le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** le 28 juin à 18 heures à la maison des associations de Dourgne
- Fête du village du 1er au 3 juillet : voir programme à la dernière page.
- Spéciale du rallye de la montagne noire le 22 juillet entre 21h40 et 23h50
- Récital de piano dans la cour du château le 11 août à 20h30
- Collecte des matériaux ferreux le 24 septembre: s'inscrire en mairie avant cette date
- Vide grenier le 18 septembre
- Exposition des artistes locaux du 18 au 25 septembre

SITE INTERNET

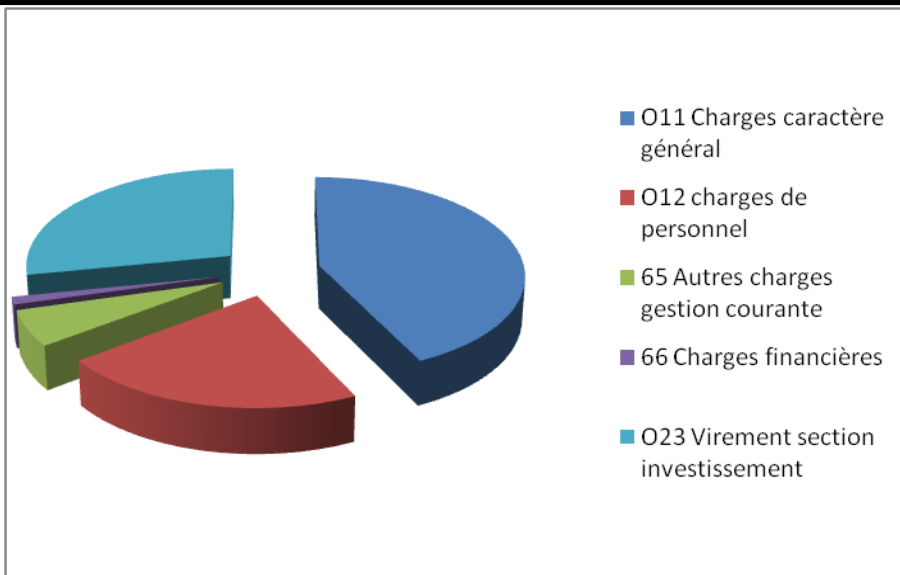
www.massaguel.fr

Vous pourrez vous inscrire sur le site pour recevoir les news ainsi que le bulletin municipal.

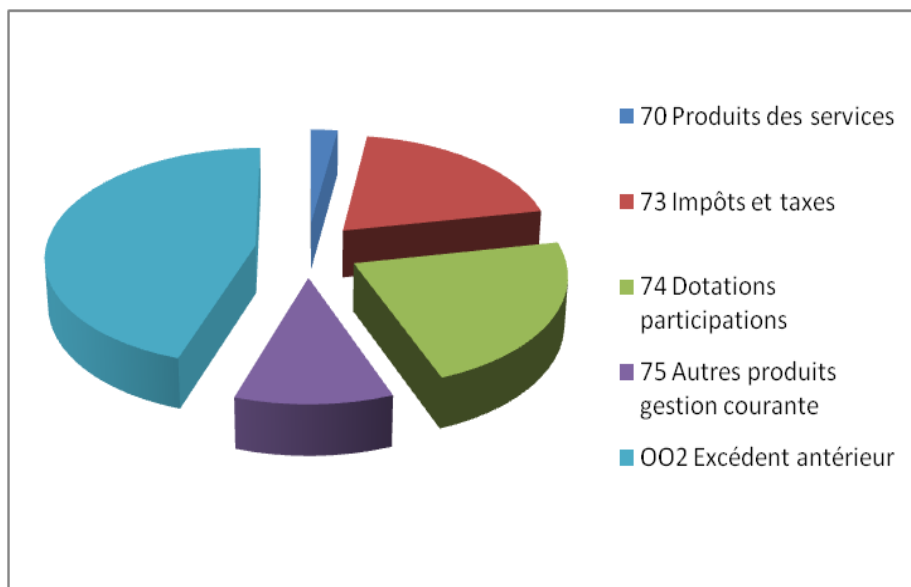
BUDGET COMMUNAL 2011

EXERCICE 2011 VUE D'ENSEMBLE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		265 613,21
O11	Charges caractère général	158 467,21
O12	charges de personnel	80 700,00
65	Autres charges gestion courante	21 800,00
66	Charges financières	4 646,00
O23	Virement section investissement	104 006,80



RECETTES		265 613,21
70	Produits des services	8 600,00
73	Impôts et taxes	72 437,00
74	Dotations participations	82 423,00
75	Autres produits gestion courante	40 000,00
OO2	Excédent antérieur	98 153,21

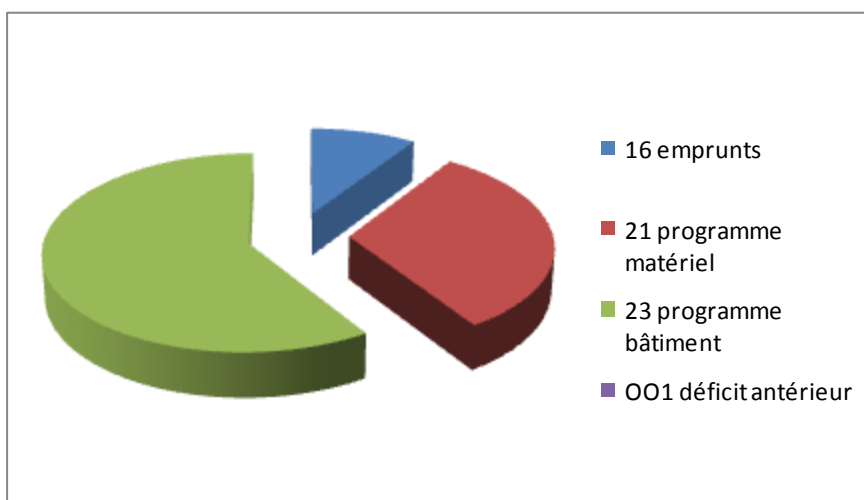


BUDGET COMMUNAL 2011

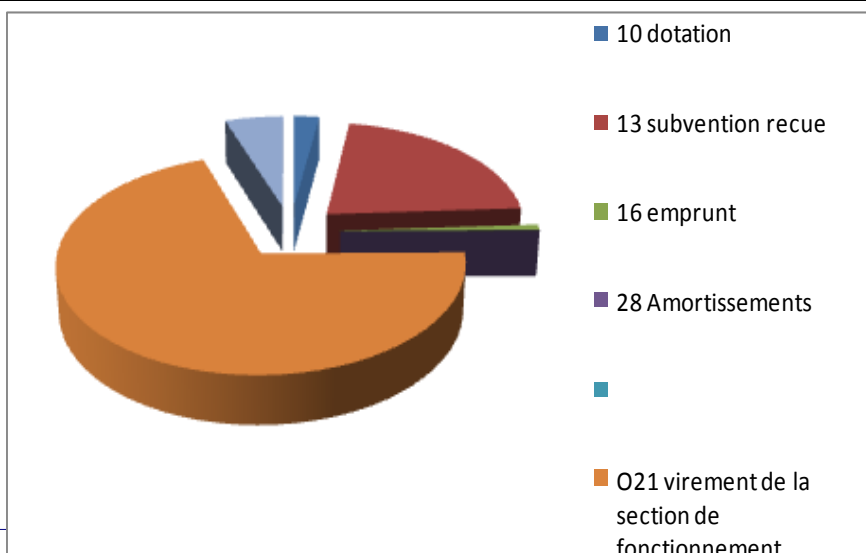
EXERCICE 2011

VUE D'ENSEMBLE INVESTISSEMENT

	DEPENSES	149 110,00
16	emprunts	13 900,00
21	programme matériel	47 000,00
23	programme bâtiment	88 210,00
OO1	déficit antérieur	0,00



	RECETTES	149 703,20
10	dotation	3 491,00
13	subvention recue	32 500,00
16	emprunt	1 200,00
28	Amortissements	0,00
O21	virement de la section de fonctionnement	104 600,00
OO1	excedent antérieur	7 912,20



BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT 2011

VUE D'ENSEMBLE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		119 254,00
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS	1 500,00
61/62	AUTRES CHARGES EXTERNES	12 980,11
63	IMPOTS TAXES	3 500,00
64	CHARGES PERSONNEL	0,00
66	CHARGES FINANCIERES	14 540,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	60,00
68	AMORTISSEMENT	2 267,61
O23	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	84 406,28
OO2	DEFICIT ANTERIEUR	0,00
RECETTES		119 254,00
70	VENTES PRODUITS FABRIQUES	65 500,00
77	OPERATIONS EXCEPTIONNELLES	754,00
OO2	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	53 000,00

VUE D'ENSEMBLE INVESTISSEMENT

DEPENSES		362 634,07
10	dotations	0,00
13	subvention	754,00
16	emprunts	0,00
20	immobilisation incorporelle	25 000,00
23	immobilisation en cours	336 000,00
OO1	déficit antérieur	880,07
RECETTES		362 634,07
10	dotation	104 080,09
13	subvention recue	141 000,00
16	emprunt	30 000,00
28	amortissements	2 267,61
O21	virement de la section de fonctionnement	84 406,28
OO1	excedent antérieur	0,00
19	Plus values	0,00
1068	Affectation résultat	880,09

Taxes locales

Les règles de calcul de la fiscalité pour 2011 ont été modifiées.

Une nouvelle colonne « intercommunalité va apparaître sur notre feuille d'imposition.

Afin de ne pas pénaliser les contribuables, il y a lieu de diminuer les taux des 3 taxes locales.

Après discussion sur plusieurs propositions, les taux suivants ont été adoptés :

- T.H. : 6 %
- T.F.B. : 13.30 %
- T.F.N.B. : 65.10 %

Travaux assainissement et remplacement des canalisations d'eau

Les travaux de la rue des Péruquiers, rue E.Durand et rue de l'Eglise ont été chiffrés. Leur montant s'élève à 181 385 € H.T.

Le revêtement de la rue E.Durand sera refait en totalité : la possibilité de réaliser un caniveau central pour le ruissellement des eaux de pluie est envisagée.

Budget primitif 2011

Le budget de l'eau a été adopté. Il s'équilibre à 119 254 € en section de fonctionnement et à 370 814.07 € en section d'investissement.

Les programmes d'investissement sont :

- étude protection source pour 25 000 €
- Assainissement pour 336 000 € (cette somme comprend la nouvelle tranche et les travaux de la tranche précédente de 2010 payés en 2011)

Le budget de la commune a lui aussi été adopté. Il s'équilibre à 265 613 € en section de fonctionnement et à 149 110 € en section d'investissement. Les programmes d'investissement sont : effacement des réseaux, sol salle polyvalente, local M.J.C., rétroprojecteur, extension réseau électrique, FAVIL 2011.

Séance du 31 mai 2011

SCOT

La commune de Massaguel est membre du SCOT du Pays de l'Autan depuis son adhésion à Sor et Agout.

Ce « Schéma de Cohérence Territoriale » fixe les grandes orientations afin d'organiser l'habitat, les déplacements (transports), les développements économiques, l'agriculture et l'urbanisation pour les années à venir.

Le SCOT regroupe 2 communautés de communes et la communauté d'agglo de Castres-Mazamet.

PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est un document introduit par la loi SRU qui définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement de l'espace sur l'ensemble du territoire intercommunal (Sor et Agout)

Il affirme 3 enjeux :

- le principe d'équilibre entre un développement urbain et un développement rural
- le principe de diversité en matière d'habitat, d'activités économiques et d'équipements publics
- le principe de respect de l'environnement

Le PADD doit être compatible avec le SCOT, en particulier dans le domaine de la croissance démographique.

PLUI

Le PLUI est en cours d'élaboration, il va remplacer la carte intercommunale.

Il a pour but de déterminer les zonage de notre commune et définir les règles d'urbanisme associées

Le territoire couvert par le PLUI est divisé en zones urbaines (zone U), en zones à urbaniser (zone AU –AU0), en zones naturelles et forestières (zone N) et en zones agricoles (zone A)

Le PLUI tient compte des orientations du SCOT et du PADD.

Aménagement Avenue André Cabrol

Les services du Conseil Général sont venus pour évaluer les travaux de voirie de l'Avenue André Cabrol qui doivent être effectués en 2012. Des travaux de goudronnage vont être réalisés et il serait souhaitable d'aménager les bas cotés et de rehausser les trottoirs sur certains secteurs. Pour ces aménagements, un devis sera demandé à l'entreprise qui réalisera la 2ème tranche d'assainissement.

Syndicat d'Eau du Pas du Sant

Les services de l'Etat envisagent un regroupement de plusieurs syndicats d'adduction d'eau potable.

Une réunion entre les organisme de l'Etat, les Syndicats et certaines communes a eu lieu. Au cours de cette réunion il a été envisagé la fusion des sources de Massaguel et Verdalle.

Le conseil municipal tient à conserver son autonomie et émet un avis défavorable à ce regroupement.

Schéma départemental intercommunal

L'Etat est en train de réformer le schéma départemental intercommunal. 85 syndicats vont être supprimés dans le Tarn (le SIVOM de Dourgne est conservé). Les communautés de communes vont, elles aussi être touchées par cette réforme. Il ne restera que 16 intercommunalités dans le département.

La communauté de communes Sor et Agout devrait passer de 13 à 23 communes ; une délibération devra être prise dans un délai de 3 mois pour valider ou invalider ce schéma.

Toiture salle polyvalente

Suite aux problèmes d'infiltrations et de gouttières à la salle communale, dus à des malfaçons non réglés à ce jour, il y a lieu de lancer une procédure judiciaire avant le terme de la garantie décennale. A cet effet, notre assureur nous demande de désigner un avocat pour défendre la commune: nous proposons Maître BARTHET.

Salle M.J.C., 3ème âge

Une esquisse pour la future salle qui servira à la fois à la M.J.C. et au 3ème âge a été réalisée. Le conseil municipal discute et donne son avis sur le croquis. Un devis sera demandé à un maçon afin d'établir les dossiers techniques et financiers à adresser au Conseil Général. Pour la réalisation de cette opération et afin d'en diminuer le coût, il serait fait appel aux bénévoles des 2 clubs. La mairie ferait réaliser le gros œuvre.

Chemin d'En Dardé

Le propriétaire d'En Dardé souhaite acquérir le chemin communal donnant accès à son domicile. Pour cela une enquête publique doit être réalisée.

Employés communaux

- Serge FLAMENT nous a adressé une demande de prolongation de 6 mois de sa mise en disponibilité
- Muriel CLAVERIE est en arrêt de travail jusqu'à fin juin, terme de son contrat qu'elle ne souhaite pas reconduire

Le contrat de Sandrine BONNET sera modifié pour effectuer le remplacement de Muriel

Réglementation préfectorale

- Tous les feux de broussailles ou autres sont interdits du 15 mai au 15 octobre
- Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:
 - Les jours ouvrables : de 9h à 12h et de 14h à 20h
 - Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 20h
 - Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Donnez votre avis : l'enquête publique du Parc s'ouvre le 6 juin

Dans le cadre du renouvellement du label « Parc naturel régional pour le Haut-Languedoc », une enquête publique se déroulera du 6 juin 2011 au 8 juillet 2011 dans les 121 communes du périmètre d'étude de la nouvelle charte.

Tout un chacun est invité à donner son avis sur ce projet de territoire pour 12 ans. Des commissaires-enquêteurs assureront ensemble ou à tour de rôle les permanences: présence à Dourgne le Lundi 27 juin de 14h à 17h.

Le dossier d'enquête est consultable dans les 121 mairies. N'hésitez pas à venir vous exprimer soit directement sur le registre d'enquête dans les mairies, soit en rencontrant un commissaire-enquêteur.

Pour en savoir plus : www.horizon2021.fr

Vous trouverez sur ce site les documents qui constituent le projet de charte, ainsi qu'un résumé, et l'avis d'enquête publique sur lequel figure la liste des 121 communes concernées.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

REUNIONS DE CONCERTATION PUBLIQUE

- Le 28 juin 2011, à 18h à la maison des associations de Dourgne (proche tennis)
- Le 28 juin 2011, à 21h au foyer rural, place de la Combélarie à Verdalle
- Le 5 juillet 2011, à 18h à la salle des fêtes de Soual
- Le 5 juillet 2011, à 21h au foyer de Cambounet-sur-le-Sor

Si vous n'êtes pas disponible pour la séance de Dourgne vous pouvez assister à celle de Verdalle, Soual ou Cambounet

RAPPEL IMPORTANT: STATION ASSAINISSEMENT

Extrait du rapport de contrôle effectué par le technicien du conseil général.
« Les déchets, lingettes majoritairement, recouvrent une grande partie des filtres. Ainsi une croûte difficilement biodégradable se forme. Cette dernière peut limiter la pousse des jeunes plans de roseaux et réduire les capacités d'infiltration. Cette accumulation de déchets va augmenter prématurément la couche de boues et nécessiter leur évacuation anticipée générant des dépenses supplémentaires. Le curage des filtres est une intervention programmée tous les 10 à 15 ans, dans l'état actuel on peut penser que cette échéance sera avancée. »



Pour le bon fonctionnement de l'installation il est absolument nécessaire d'utiliser des produits biodégradables (lingettes à proscrire)

MASSAGUEL EN FÊTE

Vendredi 1 juillet

19h30 : Repas de l'école

22h30 : Bal avec SAUTA BARI

Samedi 2 juillet

19h30 : Apéro et repas sur la place

Muscat

Salade composée

Joue de porc confite façon grand-mère

Avec garniture de légumes

Fromage

Glace

Vins, café

(Amenez vos couverts)

22h30 : Feu d'Artifice

23H : BAL AVEC DUNE

Dimanche 3 juillet

9h : Marché de l'été

19h : Clôture de la fête au four à pain

d'en Segonne (auberge espagnole)